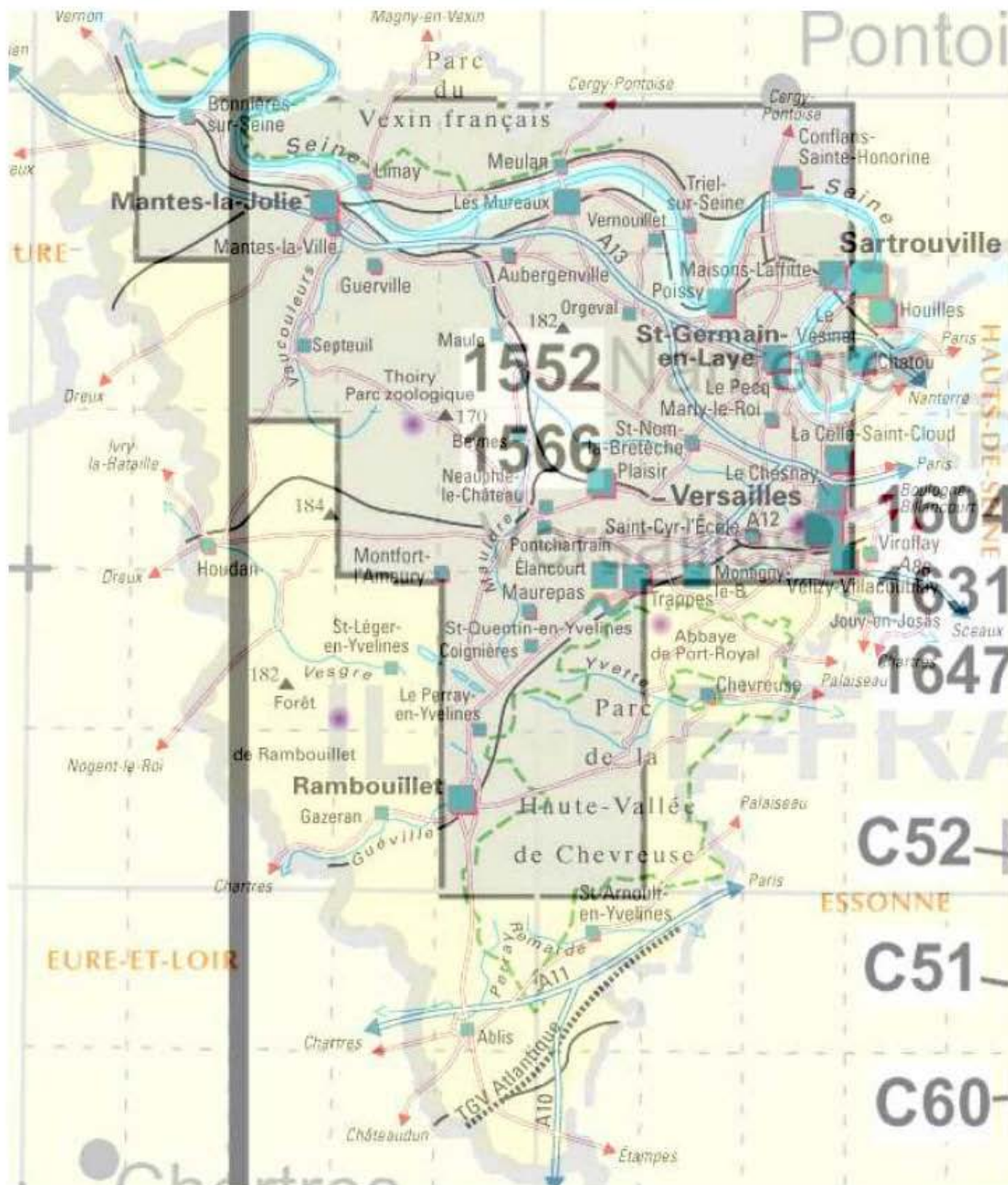


Les sociétés POROS SAS et [TOREADOR ENERGY FRANCE](#) (société américaine, dont le vice-président est Julien Balkany, demi-frère de Patrick Balkany, le député maire de Levallois-Perret ...) ont déposé des demandes de permis de recherche d'hydrocarbure, conventionnel ou non, respectivement n°1552 et n°1566, déclarées recevable et en fin d'instruction. Ces permis couvrent **plus des 2/3 des Yvelines**, (cf. plan joint établi à partir du [plan officiel](#)).

Demandes de permis exclusifs de recherches déclarées recevables en cours d'instruction au 31/12/2010

Numero Zone Surface	Nom Pétitionnaires	Pétition Recevabilité	JO France JO Europ.	Fin concurrence	Observations
1495 12 8110 km²	Parentis Maritime HUNT OVERSEAS	13/06/2002	13/08/2002 30/07/2002	28/10/2002	
1552 14 1456 km²	Yvelines POROS	04/12/2007 06/03/2008	13/04/2008 19/07/2008	17/10/2008	Concurrence avec Plaisir.
1557 14 281 km²	Trois Chênes GEOPETROL	11/04/2006 05/06/2008	10/10/2008 03/12/2008	03/03/2009	Concurrence avec Nangis, Champfolle et Valence-en-Brie.
1566 14 132 km²	Plaisir TOREADOR ENERGY FRANCE	11/09/2008			Concurrence avec Yvelines.

SUPERPOSITION SUR LA CARTE DES YVELINES



Ces permis permettront d'effectuer des fracturations hydrauliques dites de recherche pendant plusieurs années, avec les dégâts environnementaux de ce procédé qui ont déjà fait des nombreuses victimes aux États-Unis et au Canada par suite de pollutions graves de l'air et des eaux notamment celles du robinet (nappes phréatiques) par des poisons très toxiques (arsenic, agents mutagènes, cancérigènes, etc...(cf. le [documentaire GASLAND](#) qui montre notamment les effets d'empoisonnement sur les gens et les animaux après 10 ans d'exploitation aux USA.)

Si les permis de recherche n°1552 & 1566 sont accordés nous risquons, si nous ne sommes pas expropriés, des années de fracturations hydrauliques dans nos jardins !

Le permis de recherche est accordé par **simple arrêté ministériel sans enquête publique** (cf. l'[alerte](#) donnée par Corinne Lepage à propos des permis de recherche confirmée [ici](#)) et il est renouvelable de façon quasi automatique (cf. le nouveau code minier) ... Il est donc indispensable d'intervenir avant l'obtention du permis !

Ne laissons pas EE s'emparer seul de ce problème dans notre département, mobilisons-nous rapidement !